

Petit rappel de quoi mettre dans son bac de recyclage

Soumis par Caroline Beaulieu

12-10-2007

Dernière mise à jour : 12-10-2007

En navigant sur le web, je suis tombée sur un article du Soleil datant du mois de mai dernier. Cet article dénonce que la plupart des Québécois recyclent, mais ce qu'ils recyclent ne va pas toujours dans le bac et ce qu'ils ne recyclent pas devrait parfois s'y retrouver. Afin de remettre les pendules à l'heure, je vous invite à lire le petit guide ci-dessous qui informe sur quoi recycler et comment le faire.

Ce qui va dans le bac : Papier :

Journaux et circulaires

Lettres, enveloppes

Livres, revues, magazines

Annuaire

Carton :

Boîtes et emballages en carton

Boîtes d'œufs

Carton plat et ondulé

Verre :

Pots et bouteilles de verre

Métal :

Boîtes de conserve

Canettes, assiettes et autres contenants en aluminium

Couvercles et bouchons en métal

Plastique :

Bouteilles et contenants en plastique identifiés par le symbole peut importe le numéro

Multicouche :

Contenants de lait et de jus

Ce qui ne va pas dans le bac :

Papier :

Papier carbone et papier ciré

Papier mouchoir et essuie-tout

Papier plastifié et métallisé

Carton :

Carton souillé par de la nourriture

Carton plastifié

Verre :

Porcelaine et céramique

Ampoules électriques et tubes fluorescents

Vitre et miroir

Métal :

Contenants de peinture et solvant

Bombes aérosol, piles et batteries

Appareils électriques et chaudrons

Plastique :

Sacs de pellicule de plastique

Contenant et articles en styromousse
Contenant d'huile à moteur
Jouets, toiles de piscine et boyaux d'arrosage

Note : Rincez vos contenants !

Dans les centres de tri de la région de Québec, le travail de séparation est effectué à la main. C'est par respect pour les travailleurs qu'il est important de bien rincer les contenants et d'éviter de mettre dans le bac des papiers et cartons très souillés. Cependant, il n'est pas nécessaire de décoller les étiquettes ni de laver à fond : un simple rinçage suffit.

Les couvercles en métal sont recyclables : placez-les à part cependant.

Autres services offerts de collecte

La collecte des monstres :

Il s'agit des objets encombrants. Chaque arrondissement offre ce service. Simplement communiquer avec votre arrondissement et ils vont venir chercher vos rebuts qui seront en bordure de la chaussée bien entendu.

Les écocentres :

Peu importe l'arrondissement, six écocentres sont accessibles durant l'année et vous pouvez leur remettre des gros rebus, par exemple, montres ménagers (frigo, cuisinière, laveuse, baignoire, meuble), pneus, bonbonnes de propane vidangées, piles rechargeables et cellulaires.

Les résidus domestiques dangereux RDD :

Produits nocifs (peinture, diluant à peinture, eau de javel, huile usée, nettoyant, fixatif, colle, adhésif, créosote) peuvent être remis dans les écocentres.

En espérant que ce petit rappel rafraîchira votre mémoire et fera en sorte que les bons objets se retrouvent à la bonne place !

Pour plus d'information, veuillez visiter le site de Internet de Recyc-Québec, pour plus de détails veuillez vous rendre sur : <http://www.recyc-quebec.gouv.qc.ca>